RCS : SAVERNE
Code greffe : 6751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SAVERNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00303
Numéro SIREN : 429 232 648
Nom ou dénomination : ABLE

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2022 sous le numéro de dépôt 3958

2004 B 303 10 OCT. 2022 2022 B 3958

Able
SAS au capital de 500.000 euros
Siège social : 7 rue du Thal
67210 Obernai
429 232 648 RCS Saverne

Décisions collectives des associés du 30 juin 2022

Proposition d'affectation du résultat
Exercice clos le 31 décembre 2021

Troisième décision - Affectation du résultat

Sur proposition du Président, les associés décident de procéder à l'affectation de résultat suivante :

Origine

Résultat de l'exercice : bénéfice de	910.703 euros

Affectation

- aux réserves ordinaires	710.703 euros	
- à titre de dividende	200.000 euros	
Totaux	**910.703 euros**	**910.703 euros**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 16 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2022.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujetti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Les associés prennent acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

	Dividende Global Distribué	Dividende par Action	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non- éligibles à l'abattement
2020	200.000 500.000	16 40	200.000 500.000	/
2019	200.000	16	200.000	/
2018	200.000	16	200.000	/

Adoption

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par décisions des associés du 30 juin 2022.

Le Président
Pour la société New Forrest

Monsieur Eric Heisser

1004 B 303 10 OCT. 2022 2022B 3887

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

ABLE SAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 500.000 €

7 rue du Thal
67210 OBERNAI

Exercice clos le 31 décembre 2021

Grant Thornton
SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles et du
Centre
RCS Nanterre B 632 013 843
5 Place du Corbeau
67000 STRASBOURG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ABLE SAS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Associés de la société ABLE SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Strasbourg, le 15 juin 2022

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Signé par
Christophe Guyot
6565623061646230...

Christophe Guyot
Associé

ABLE

Actif

Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	57 142	43 506	13 635	5 937
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels	16 416	15 541	874	3 701
Autres immobilisations corporelles	366 997	273 108	93 889	97 414
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	566 671		566 671	506 381
Total de l'actif immobilisé	**1 007 243**	**332 156**	**675 086**	**613 449**
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 080 557	92 301	3 988 256	2 087 732
Avances et acomptes versés sur commandes				2 157
Clients et comptes rattachés	2 805 302	7 578	2 797 724	1 310 811
Autres créances	506 157		506 157	587 863
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 117 087		1 117 087	4 103 086
Charges constatées d'avance	19 693		19 693	23 280
Total de l'actif circulant	**8 528 799**	**99 879**	**8 428 919**	**8 114 931**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF	**9 536 042**	**432 036**	**9 104 005**	**8 728 381**
(1) Dont droit au bail				
Renvois : (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			566 671	506 381
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				

Immobilisations | Stocks | Créances clients

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

ABLE

Passif

Capital (dont versé :	500 000)	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Ecarts d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale		50 000	50 000
Réserves statutaires			
Réserves réglementées			
Autres réserves		2 314 822	2 270 491
Report à nouveau			
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)		910 703	744 330
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées		176 383	
Total		3 951 908	3 564 822
Titres participatifs			
Avances conditionnées			
Total			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes aupres des établissements de crédit (2)		1 850 327	3 146 861
Emprunts et dettes financières divers (3)		158 746	1 659
Total		2 009 073	3 148 520
Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		22 480	63 195
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 361 844	1 315 040
Dettes fiscales et sociales		688 968	605 508
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		35 541	31 294
Instruments de trésorerie			
Total		3 086 354	1 951 843
Produits constatés d'avance		34 188	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		9 104 005	8 728 381
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),	à plus d'un an	648 182	2 734 757
	à moins d'un an	4 481 433	2 365 606
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		849 012	198 704
(3) dont emprunts participatifs			

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

ABLE

Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises		24 575 488	2 169 545	26 745 033	19 091 247
	Production vendue : - Biens					
		- Services	205 850	8 916	214 766	147 814
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation				8 073	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				164 448	77 225
	Autres produits				4 777	10 132
Charges d'exploitation (2)	Marchandises	Achats			20 687 037	13 254 829
		Variation de stocks			-1 886 454	106 884
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats				
		Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)				4 827 021	3 295 202
	Impôts, taxes et versements assimilés				56 686	57 957
	Salaires et traitements				1 048 182	822 428
	Charges sociales				485 562	411 330
	Dotations d'exploitation	sur immobilisations	amortissements		36 925	45 142
			provisions			
		sur actif circulant				
		pour risques et charges			94 869	106 721
	Autres charges				134 848	103 694
	Bénéfice attribué ou perte transférée			B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré			C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)					
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				2 609	11 998
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (5)				200 802	89 908
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (± A ± B - C ± D)			E	1 454 226	1 044 318

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

ABLE

Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charge			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		30 228	1 768
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		176 383	
Résultat exceptionnel	F	-206 611	-1 768
Participation des salariés aux résultats	G		
Impôt sur les bénéfices	H	336 912	298 220
BÉNÉFICE OU PERTE (+ E + F - G - H)		910 703	744 330

Renvois

(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	1 170
	incidence après impôt des corrections d'erreurs	
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	
	incidence après impôt des corrections d'erreurs	
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier	
	- redevances de crédit-bail immobilier	

(4) Dont produits concernant les entités liées

(5) Dont intérêts concernant les entités liées

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise
Comptable et de Commissariat
aux Comptes

KPMG

SAS ABLE

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2021

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise
Comptable et de Commissariat
aux Comptes

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Evénements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
1.3	Evènements postérieurs à la clôture	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	6
2.2	Actif circulant	7
2.2.1	État des stocks	7
2.2.2	Stocks /Coût d'emprunt	7
2.2.3	Actif circulant / dépréciations	7
2.3	Dépréciations de l'actif	9
2.4	Capitaux propres	9
2.4.1	Capital social	9
2.4.2	Variation des capitaux propres	10
2.4.3	Provisions réglementées	10
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	11
2.6	Compte de résultat	13
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	13
2.6.2	Résultat financier	13
2.6.3	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	13
3	Informations relatives à la fiscalité	14
3.1	Impôt sur les bénéfices	14
3.1.1	Ventilation	14
4	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	15
4.1	Engagements financiers donnés et reçus	15
4.1.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés	16
5	Informations relatives à l'effectif	17

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture.

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

— Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise
Comptable et de Commissariat
aux Comptes

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I				-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	[illegible]	[illegible]	[illegible]	57 143
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 266	-	16 850	16 416
	Installations générales, agencements, aménagements divers	195 771	-	-	195 771
	Matériel de transport	10 350	-	-	10 350
	Matériel de bureau et mobilier informatique	168 738	28 248	36 109	160 877
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	[illegible]	28 248	[illegible]	383 414
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	15	-	-	15
	Prêts et autres immobilisations financières	506 381	94 099	33 808	566 672
	TOTAL IV				[illegible]
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)				[illegible]

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		[illegible]	2 326	[illegible]	[illegible]
Constructions	Terrains	-	-	-	-
	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 564	2 827	16 850	15 542
	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	120 036	19 874	-	139 910
	Matériel de transport	10 350	-	-	10 350
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	147 058	11 899	36 109	122 848
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)					

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.1.2.1 *Durées d'amortissement*

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	81 232	2 326	-	40 050	-	43 507
Corporelles	307 009	34 600	-	52 959	-	288 650
Financières	-		-		-	-
TOTAL	388 240	36 926	-	93 009	-	332 157

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks

Categorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépreciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Marchandises	4 080 557	92 301	*3 988 256*
TOTAL	*4 080 557*	*92 301*	*3 988 256*

Méthode de dépréciation utilisée :

Le stock déprécié correspond à des articles n'ayant pas connu de rotation depuis plus de 2 ans.

2.2.2 Stocks /Coût d'emprunt

Les stocks de produits achetés sont évalués selon la méthode FIFO. Le coût d'achat est minoré du coût moyen des escomptes et des remises de fin d'année et augmenté des coûts du bureau d'étude.

2.2.3 Actif circulant / dépréciations

2.2.3.1 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.2.3.2 *Tableau des dépréciations de l'actif*

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b) A Dépréciations au début de l'exercice	B Augmentations : dotations de l'exercice	C Diminutions : reprises de l'exercice	D Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	106 371	92 301	106 371	*92 301*
Créances	5 011	2 568	-	*7 579*
Autres	-	-	-	-
TOTAL	*111 382*	*94 869*	*106 371*	*99 880*

2.2.3.3 *Produits à recevoir*

Libellés	Montant
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	2 609
Valeurs mobilières de placements	-
Factures à établir	12 665
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	154 623
Personnel	-
Sécurité sociale	709
Etat	2 715
Divers	14 340
TOTAL	**187 661**

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.2.3.4 *Charges constatées d'avance*

Les charges constatées d'avance concernent des charges courantes d'exploitation.

2.3 Dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks	106 371	92 301	106 371	
Créances	5 011	2 568	-	7 579
Autres	-	-	-	-
TOTAL	111 382	94 869	106 371	99 880

2.4 Capitaux propres

2.4.1 Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	12 500	500 000
Mouvements :		
.....		
.....		
.....		
Position fin de l'exercice	12 500	500 000

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.4.2 Variation des capitaux propres

Libelles	N-1	+	-	N
Capital	500 000	-	-	500 000
Réserves, primes et écarts	2 320 492	44 330	-	2 364 822
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	744 330	910 704	744 330	910 704
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	176 383	-	176 383
Autres	-	-	-	-
TOTAL	3 564 822	1 131 417	744 330	3 951 909

2.4.3 Provisions réglementées

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	176 383	-	176 383
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Dont majorations exceptionnelles	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	-	176 383	-	176 383

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

	ETAT DES CREANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		566 672	566 672	-
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		9 564	9 564	-
	Autres créances clients		2 795 739	2 795 739	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		709	709	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	305 067	305 067	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	2 715	2 715	-
	Groupe et associés		2 609	2 609	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		195 059	195 059	-
	Charges constatées d'avance		19 694	19 694	-
	TOTAL		[illegible]	[illegible]	-

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	849 012	849 012	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	1 001 315	353 132	648 183	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		2 361 845	2 361 845	-	-
Personnel et comptes rattachés		230 570	230 570	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		199 311	199 311	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	51 345	51 345	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	181 795	181 795	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	25 947	25 947	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		158 746	158 746	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		35 542	35 542	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		34 188	34 188	-	-
TOTAL		[illegible]	[illegible]	[illegible]	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	512 863
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 955 929
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	2 223

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	24 575 489	2 169 545	26 745 034
Production vendues :	-	-	-
Biens			
Services	205 851	8 916	214 767
Chiffre d'affaires net	24 781 339	2 178 461	26 959 800

2.6.2 Résultat financier

Les produits financiers sont constitués d'intérêts de comptes courants pour 3 K€. Les escomptes obtenus ayant été reventilés en 609700.

Les charges financières sont constituées d'intérêts pour 46 K€, d'escomptes accordés pour 154 K€.

2.6.3 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	11 594	
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	11 594	

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		1 454 227	-206 611
Impôt au taux de :	26,5%	402 707	- 57 215
Impôt sur PVLT		-	-
Résultat après impôts		1 051 520	-149 396

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Contre garantie BPI 50% sur emprunt initial (HSBC)		200 000
Nantissement fonds de commerce emprunt (HSBC)	400 000	
Contre garantie cautionnement mut. (BNP Paribas)		911 577
Assurance Dit CTRAT-GPE (BNP Paribas)		*202 573*
Assurance Dit CTRAT-GPE (BNP Paribas)		*202 573*
PGE (BNP Paribas)		*1 350 000*
Encours BNP Factor	*2 465 970*	

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

4.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

Notre entité ne provisionne pas son engagement d'indemnité de départ à la retraite dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après.
Le régime correspondant est un régime d'indemnités de départ en retraite qui résulte de la convention collective Commerce de Gros.
Le montant de notre engagement total correspondant à 159 514 €, charges sociales comprises.

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 65 ans
- Taux d'actualisation : 0.96%
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 2%

Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise :

- Pour la prise en compte de la probabilité de turnover, les Statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche.
- Pour la prise en compte du risque de mortalité, le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.

Le pourcentage de cotisations sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est de 44% pour les cadres et 40% pour les non-cadres.

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise
Comptable et de Commissariat
aux Comptes

5 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	*8*
Agents de maîtrise et Techniciens	*3*
Employés	*5*
TOTAL	*16*

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise
Comptable et de Commissariat
aux Comptes